



## LE SYSTEME MONETAIRE ROMAIN

*Ensemble de trois exposés fait devant la SSN en 1999  
par Armand Rougerie*

### I - LA REPUBLIQUE

Je ne vous ferais pas l'injure de vous rappeler que c'est du mot pécus (bétail) qu'est venu le mot pecunia (monnaie) et qui rappelle l'époque ancienne où la richesse était évaluée en troupeaux et où les transactions se faisaient en bétail. Cette tradition se perpétuera de façon symbolique assez longtemps puisque vers la fin de la République, les tribunaux infligeaient encore des amendes évaluées en bœufs et en moutons, ramenées en monnaie courante à l'aide de tables de conversion.

Il en fut de même pour les lingots métalliques apparus vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.C. et dont l'usage continua assez longtemps après la création de la monnaie, contrairement à la Grèce où le monnayage d'Asie mineure se substitua radicalement aux lingots de bronze et ce, à partir du VII<sup>e</sup> siècle avant J.C. Ces lingots coulés ou AES SIGNATUM, représentaient un taureau, un aigle, une truie, un éléphant mais aussi un trident ou autre représentation. Leur utilisation était difficile, voir encombrante<sup>1</sup> et à partir de 289 avant J.C., un système monétaire toujours basé sur le bronze fut mis en place sous l'aspect d'espèces circulaires coulées puis frappées quelques années plus tard.

L'unité était l'Aes grave ou libral dont le poids était de 327g mais pouvait varier de 300 à 390g et il en était de même pour les sous multiples. De plus, et c'était une première dans l'histoire de la monnaie, la valeur était indiquée par un portrait et une indication :

- l'Aes : tête de Janus bifrons et au revers, proue de navire et au-dessus I
- le Semis ou 1/2 Aes : tête de Jupiter, proue de navire et lettre S
- le Triens ou 1/3 Aes: tête de Rome, proue de navire et 4 globules
- le Quadrans ou 1/4 Aes: tête d'Hercule, proue de navire et 5 globules
- le Sextans ou 1/8 Aes: tête de Mercure, proue de navire et 2 globules
- l'Once ou 1/16 Aes: tête de Rome, proue de navire et 1 globule

En 268 avant J.C.(ou 280 selon d'autres auteurs)<sup>2</sup>, l'AES subit une première dévaluation et son poids est ramené à celui du Triens<sup>3</sup>, soit environ 109g. Par contre, si les sous-multiples subissent le même abaissement de poids, la série s'enrichit de trois nouvelles monnaies :

<sup>1</sup> leur poids moyen était de 1.600 g.

<sup>2</sup> il n'y a à ce jour aucune précision sur les dates

- le Décussius valant 10 Aes: tête de Rome et chiffre X avec au revers proue de navire et chiffre X
- le Tripondius valant 3 Aes: tête de Rome et chiffre III
- le Dupondius valant 2 Aes: tête de Rome et chiffre II

Ces-monnaies fort rares furent certainement peu frappées et encore moins utilisées, leur poids moyen étant respectivement de 1090g, 327g. et 218g.

Cette même année 268 ou 269 avant J. C. après la prise de Tarente les monnaies d'argent furent frappées pour la première fois dans l'atelier monétaire du Capitole.

Préalablement, il n'existait que les monnaies d'argent dites romano-campaniennes, frappées à Capoue et dans quelques autres villes de Campanie qui n'étaient utilisées que dans le sud de l'Italie pour les besoins de la politique romaine et des campagnes contre les Samnites et plus tard, les Carthaginois.

La monnaie d'or apparaît à la même période (217) mais ses frappes d'ailleurs très réduites, ne furent ni régulières ni continues et les valeurs étaient de 20, 40 ou 60 Sesterces.

C'est durant ce III<sup>e</sup> siècle avant J.C. que fut fondé un collège de trois magistrats responsables de la fonte et de la frappe du bronze, de l'argent, de l'or : les TRESVIRI AERE ARGENTO AVRO FLANDO FERIVNDO (IIIVIR.A.A.A.F.F.) qui étaient également chargés de la fabrication de la monnaie dans le temple de Juno Moneta sur le Capitole.

En province, la surveillance des frappes monétaires était confiée aux décurions, aux prêteurs et aux édiles, mais toujours comme à Rome sous la direction et le contrôle du Sénat.

Les types de ces monnaies, principalement les deniers restèrent anonymes avec seulement Roma, mais après les guerres puniques, les magistrats, issus des familles patriciennes de Rome, commencèrent à marquer leurs monnaies, d'abord d'un signe puis de leur nom en abrégé, enfin en entier, au préjudice du nom de Rome qui finira par disparaître.

En 89 avant J.C., la loi Plantia-Papiria réduisit le poids de l'Aes à 13,50g.<sup>4</sup> poids qui ne sera pratiquement pas respecté, l'Aes n'ayant plus depuis longtemps de valeur intrinsèque, sa fabrication ayant même été interrompue pendant environ 50 ans.

La détresse financière ayant abouti à cette troisième dévaluation, avait pour cause la guerre sociale ainsi que la guerre contre Mithridate. Elle obligea le Sénat, comme en 217, à des frappes extraordinairement importantes sur les nouvelles bases, après avoir aliéné les propriétés de l'état, épuisé toutes les réserves du Temple de Saturne<sup>5</sup> voir comme en 82 avant J.C, rassemblé les trésors des temples pour en faire de la monnaie.

A cette occasion, d'autres citoyens furent autorisés à faire frapper à titre personnel en contrepartie de l'élévation au titre d'Edile. Les sommes ainsi obtenues servaient aux approvisionnements, aux jeux et d'une façon générale à tout ce qui n'était pas du ressort direct

---

<sup>3</sup> d'où son nom : As trial

<sup>4</sup> c'est l'Aes Semi-oncial

<sup>5</sup> dépôts du trésor de l'Etat ou AERARIVM

du Sénat qui cependant devait toujours donner son autorisation, d'où les lettres S.C (Senatus Consulto) sur les monnaies de Bronze.

## II - L'EMPIRE

Le précédent exposé nous a conduit à la fin de la République où le Collège des trois magistrats responsables de la fonte et de la frappe de l'or, de l'argent et du bronze avaient toujours la charge de la fabrication de la monnaie dans le temple de JUNO MONETA situé sur le capitole. Au début du règne d'Auguste, leur nom était encore mentionné sur les monnaies de bronze, mais progressivement, ces tresviri monetales perdirent tous leurs pouvoirs et toute utilité, le monnayage étant désormais exploité pour le compte de l'Empereur.

En fait, l'empire créé par Auguste, hérita du système monétaire de la république, qui fut pour l'essentiel conservé, mais réorganisé et stabilisé.

Cela donnait un ensemble de huit valeurs, l'As restant l'unité de base, même si son importance diminua au point de devenir la plus petite valeur du système, après la disparition du semis et du quadrans. Le tableau ci-après donne l'équivalence des différentes espèces dans les métaux concernés.

AUREUS	DENIER	QUINAIRE	SESTERCE	DUPONDUS	AS	SEMIS	QUADRAN
1	= 25	= 50	= 100	= 200	= 400	= 800	= 1600
	1	= 2	= 4	= 8	= 16	= 32	= 64
			1	= 2	= 4	= 8	= 16
					1	= 2	= 4

Comme son nom l'indique, l'Aureus était en or. Le Denier et sa moitié, le Quinaire, en argent, le Sesterce et le Dupondius en orichalque, alliage de cuivre et de zinc, de même que le Semis. L'As et le Quadrans étaient en cuivre rouge. De plus le diamètre et le poids du Dupondius et de l'as étant sensiblement identiques, ce dernier se distinguait par le portrait de l'empereur toujours lauré, alors que sur le Dupondius, il était représenté souvent la tête ceinte d'une couronne radiée.

A ces descriptions il convient d'ajouter l'apparition épisodique de Sesterces d'argent, pesant moins d'un gramme et donc d'une utilisation peu aisée.<sup>6</sup>

Durant tout le règne d'Auguste et jusqu'à Claude (41-54) l'Aureus pesait de 7,70 g à 7,85 g et le denier de 3,75 g à 3,80 g. C'est sous le règne de Néron (54-68) que la monnaie connut sa première baisse de poids: l'Aureus ne pesait plus que 7,30 g et le Denier 3,25 g. Cependant, le titre des métaux resta bon (de bon aloi) sans grande variation. Il faut savoir aussi que les monnaies étaient taillées à la livre de métal dont le poids oscillait de 322 g à 325 g.

---

<sup>6</sup> Egalement, sous le règne d'Auguste, des Quinaires d'or ou 1/2 Aureus, et des Cystophores d'argent valant 3 Deniers. Ces monnaies, inspirées notamment de celles de Pergame, étaient destinées à l'orient et leurs poids soit II à 12 g se rapprochait du système Grec toujours en vigueur à cette époque. Les 30 Deniers de JUDA étaient certainement des Drachmes.

A partir du 2<sup>e</sup> siècle, le titre de l'argent va diminuer presque régulièrement. Sous le règne de Trajan (97-117) le titre du métal sera déprécié de 15 %, sous Marc-Aurèle de 25 % pour atteindre 40 % sous Septime-Sévère (193-211).

Sous Alexandre -Sévère (222-235), l'Aureus ne pèse plus que 5,83 g et tombe à 4,54 g sous Trajan Dèce (249-251).

C'est donc au cours de ce III<sup>e</sup> siècle que le système monétaire va connaître une dévaluation constante. Déjà, en 215 Caracalla (211-217) a créé une nouvelle monnaie d'argent, L'Antoninianus, qui pèse 5g et qui correspond à 2 Deniers. Le titre de l'argent était sensiblement le même que celui du Denier dont le poids était aussi ramené à 2,5 g. Progressivement, l'ANTONINIANUS va remplacer le Denier mais au fil des ans, il va perdre sa teneur en argent pour ne plus devenir qu'une pièce de bronze recouverte d'une fine pellicule d'argent, autrement dit "saucée" qui ne résistera pas longtemps à l'épreuve du temps.

Il faut préciser ici que le système n'était pas nouveau. Les monnaies précédemment dites "fourrées" pouvaient être l'œuvre de faux-monnayeurs, mais émises aussi pour les besoins d'une quantité importante de numéraire à des fins précises, tel les Deniers des légions de Marc-Antoine. On peut également supposer que des responsables d'atelier monétaires aient détenue à leur profit une portée de métal précieux.<sup>7</sup>

Nous n'avons parlé jusqu'à présent de l'or et de l'argent. La monnaie de bronze était essentiellement un monnayage d'appoint et sa masse pondérale n'était pas rigoureusement stable. Curieusement le Sesterce était une monnaie fiduciaire, les salaires, les fortunes, les transactions se comptaient en sesterces et les ateliers monétaires, pourtant dépendant directement du sénat (S.C.) n'étaient pas soumis au même contrôle que pour les métaux nobles. L'As et ses sous-multiples, qui disparurent très vite, n'était plus qu'une monnaie d'appoint qui servait aux petits achats courants.

Dans l'exposé suivant nous verrons quelques exemples de prix sous le règne d'Auguste.

---

<sup>7</sup> Cependant, l'Antoninien créé par Caracalla en 215 ne sera pas frappé au cours du règne d'Alexandre Sévère (222-235), au profit du Denier qui connaîtra une courte rémission mais avec des diminutions d'aloï en 225-226 et 227. Son poids étant à hauteur de 3g sous Maximin Ier Thrace (235-238).

### III - Les valeurs du Ier Siècle avant J.C au Ier siècle après J.C

Durant cette période de presque 2 siècles, on peut considérer que la valeur de la monnaie resta à peu près stable, même si le poids de la livre était ramené sous Néron, à 325 g environ au lieu de 360 g au début du règne d'Auguste (33 avant J.-C.)

A cet égard, il faut se rapprocher de la notion de monnaie fiduciaire et savoir qu'avant et aussi en même temps que l'évaluation en sesterces, les comptes importants se faisaient en talents, c'est à dire en poids de métal en lingots, ce qui d'ailleurs rappelle les origines Grecques de la monnaie, mais en métal noble au lieu du bronze.

Le talent pesait 72 livres, celle-ci correspondait à 96 deniers, soit :  $3,75\text{g} \times 96 \times 72 = 25\,920\text{ kg}$  d'argent.

Le rapport avec étant de 16.

Il est donc pensable que les gros mouvements de capitaux se soient effectués différemment qu'en numéraires si l'on considère, à titre d'exemple, qu'en 62 avant J.C., César devait à ses créanciers 850 talents nous arrivons à 22 Tonnes d'argent métal.

Et si l'on traduit tout ceci en sesterces, cela nous donne :  $96 \times 72 \times 4 = 27\,648$  Sesterces pour 1 Talents.

Les sommes ainsi évaluées en sesterces peuvent donc paraître très importantes, mais la comparaison en talents est plus vraisemblable, ces 2 valeurs étant en fait des monnaies de compte.

Sur la base du sesterce, un procurateur recevait de 60 000 à 300 000 sesterces par an. Un proconsul d'après Suétone, avait 1 million de sesterces et pour faire partie de l'ordre équestre, on devait en posséder au moins 400.000. Il est bien évident que ces chiffres constituaient des minimum, la fonction de chacun permettant ce que nous pourrions appeler de nos jours, des abus de bien sociaux ou de l'enrichissement personnel. Il fallut à peine 2 ans à César pour récupérer sur les Espagnols dont il avait été nommé procurateur, les 850 talents qui représentaient donc 23 500 000 Sesterces.

Au bas de l'échelle, il y avait le travailleur manuel dont le salaire n'excédait pas, dans les meilleurs des cas, 4 Sesterces par jour, voire 1,5 ou 6 As pour un mineur dans les gisements de Dacie.

Le légionnaire, sous César, n'était pas mieux rétribué que le mineur, mais il était nourri. Sous Auguste, son salaire était de 900 Sesterces par an alors que le Centurion en recevait 20 000 et le primipile (Ct de la Ière compagnie d'une Cohorte) 60 000.

Pour 2000 Sesterces à Rome, on pouvait acheter un esclave adulte et la moitié pour un garçon. Mais si l'esclave était Cuisinier il fallait compter au moins 2700 Sesterces.

Pour satisfaire un besoin naturel on payait 1 As seulement pour accéder aux latines. Et pour satisfaire un autre besoin non moins naturel, il en coûtait 8 As ou 2 Sesterces que recevait une fille d'auberge pour ses gentilleses. (10 F en valeur actuelle)

Les bains publics coûtaient I Semis (1/2 As ) pour les hommes et I As pour les femmes. Se loger à Rome dépendait bien sur de l'importance de l'appartement - Un rez de chaussée valait 30 000 Sesterces l'an, un appartement en étage, seulement 2000 Sesterces, mais il n'y avait aucun rapport d'agrément entre les deux.

Quant à la nourriture, l'alimentation de base était la suivante :

- Le pain : 2 As le kg
- Le vin (ordinaire) : de 0,65 à 1,5 Sesterce le litre, ou de 3 à 6 As
- la Viande, bovin ou porc : de 12 à 14 Sesterce le kg
- Le blé : 1 Sesterce pour 2 litres, ce qui paraît cher.

Mais si l'on désirait un vin âgé de qualité, il en coûtait jusqu'à 40 Sesterce le litre.

Une tunique valait 15 Sesterce, mais pour la faire laver, il fallait donner 4 Sesterce.

Parmi les objets courants, I assiette valait I as, le gobelet ou vase à boire, 2 as, 1 lampe (à huile) 1 as et l'intervention d'un barbier pour tailler la barbe revenait à 2 deniers soit 5 Sesterce. C'était un luxe.

Le professeur ou le pédagogue recevait 2 sesterce par élève et par mois, salaire de misère comparé à d'autres, et qui l'obligeait à avoir souvent recours à la sportule, panier destiné à recevoir les victuailles que les plus aisés ou bien leur donner.

Et si l'on manquait d'argent, on pouvait toujours emprunter au taux de 5% si vous étiez romain, mais à 30 % si vous étiez étranger, gaulois notamment, et si d'aventure vous ne pouviez rembourser, vous étiez vendu comme esclave.

Les délits bénins, disputes, injures et autres de moindre importance, engendraient des amendes allant de 4 à 20 Sesterce et plus si plus graves. Tout se payait à Rome, y compris les routes qui pour les plus importantes étaient à péage, et même une taxe sur les prestations de ces dames des lupanars, mais ceci est une autre histoire.